



Bulletin Municipal 2015

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

En cet été 2015, c'est à nouveau la situation de la sécheresse qui préoccupe tout le monde.

Tous nous regrettons l'état désastreux de notre potager, mais surtout les agriculteurs sont touchés de plein fouet par cette situation qui devient dramatique.

En plus de la baisse des cours du lait et de la viande, il faut alimenter les animaux comme en période hivernale.

Même s'il y avait beaucoup de stocks de l'année dernière, je pense que nous aurons des difficultés en fin d'hiver.

Nous sommes inquiets également au sujet de l'alimentation en eau potable. Joy surveille avec attention le débit des sources ainsi que le niveau de remplissage du château d'eau. Je vous remercie de maîtriser au mieux votre consommation et de nous signaler d'éventuelles fuites.

Nous espérons bien sûr la pluie du 15 août.

Je ne connais pas trop les dictons et les signes qui permettent de prévoir la météo (quatre temps, changement de lune etc..) mais je vais cependant vous citer un dicton qui me paraît assez juste : « lorsque le coq chante sur le tas de fumier, le temps change ou se maintient ».

Plus sérieusement, je dois vous informer de l'évolution de la future organisation territoriale (loi NOTRe).

Dès cet automne, nous serons informés de la décision de Monsieur le Préfet au sujet de la carte des nouvelles communautés de communes.

A partir de 2020, les compétences eau et assainissement seront transférées à la communauté de communes et peut être aussi d'autres compétences. Il en va de la survie de nos petites communes qui ne pourront plus assurer leur fonctionnement et seront obligées de se rapprocher, de mutualiser leurs moyens, voire de fusionner. Je crois que nous devrions déjà y réfléchir sans plus attendre.

Pour le moment votre conseil municipal reste mobilisé, la plupart des investissements prévus ont été réalisés ; nous avons dû refaire en plus la toiture d'une chapelle de l'église. Plus récemment, nous avons fait des travaux d'entretien de chemins dans les villages.

Cette année, nous avons bénéficié de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat pour la rue de l'église et un programme de voirie, mais nous n'avons pas obtenu de financement pour le projet d'assainissement collectif du village de Trabatergue. La demande de subvention sera réitérée l'année prochaine.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, plusieurs propriétaires ont entrepris les démarches pour obtenir des aides. Je précise qu'il faut déposer les dossiers avant le 15 septembre à la Communauté de commune. Pour les aides de l'agence de l'eau, la procédure est cette année encore plus complexe mais je ne pense pas qu'elle soit simplifiée dans les années à venir.

Pour conclure, lorsque je vois toutes ces horreurs que nous montrent tous les jours les médias (attentats, insécurités, violences, barbaries, noyades...), je me dis que malgré nos conflits de voisinage et nos conflits de personnes, on est quand même bien aujourd'hui à Verneugheol. Alors, essayons de faire preuve d'un peu de bon sens, de beaucoup de respect et d'un maximum de tolérance si nous voulons mieux vivre ensemble.

Conseil Municipal

Bernard THOMAS, Maire

Adjoints

Odette LEGOY
Marc BOURRAND
André DÉTIANGE

Conseillers municipaux

Alexandra DE ROOIJ
Stéphanie DEVEDEUX
Isabelle MICHON
Sarah PERRIER
Daniel BOUYON
Jean-Baptiste LEGOUEIX
Jean-Louis RICHIN



Délégués commissions

• **Communauté de Communes SIOULET-CHAVANON :**
Bernard THOMAS

• **C.C.A.S.**

Odette LEGOY
Isabelle MICHON
Alexandra DE ROOIJ
Daniel BOUYON

• **S.I.E.G. du Puy-de-Dôme :**

Jean-Baptiste LEGOUEIX
André DÉTIANGE

• **S.M.A.D. des COMBRAILLES :**

Odette LEGOY
Bernard THOMAS

• **S.M.C.T.O.M. HAUTE-DORDOGNE :**

André DÉTIANGE
Marc BOURRAND
Alexandra DE ROOIJ
Stéphanie DEVEDEUX

• **Commission communale des travaux :**

Marc BOURRAND
André DÉTIANGE
Jean-Louis RICHIN
Isabelle MICHON

• **Commission communale des forêts :**

André DÉTIANGE
Daniel BOUYON
Odette LEGOY
Bernard THOMAS

• **Commission d'appels d'offres :**

Président : Bernard THOMAS

Titulaires :

Isabelle MICHON
André DÉTIANGE
Jean-Baptiste LEGOUEIX

Suppléants :

Sarah PERRIER
Alexandra DE ROOIJ
Jean-Louis RICHIN



Associations

Germain DÉTIANGE Président du Club des Vergnes

Sophie BERAUD Présidente du Comité des fêtes

Marc BOURRAND Président du club ULM « Les Ailes Verneugheoloises »

Jean-Paul MICHON Président du club d'astronomie « LES PLEIADES »

Bernard THOMAS Président de la société de chasse LA FRATERNELLE

Stéphane SIBIAL Président de l'association des Parents d'Elèves HERMENT-VERNEUGHEOL



Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.



Heures d'ouverture de la déchetterie :

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 13h.

Fermeture les jours fériés.

ETAT CIVIL 2014

Mariage :

Kévin BRUNEL et Isabelle HORN

Décès :

Paul BOUYON
Marie-Claire BRUNET
Jean-Pierre DÉTIANGE
Louise FAURE épouse MICHON
Lucienne MOREAU veuve MEYER
Henri TOTON

TAXES LOCALES

• Taxes d'habitation

Taux : 7.35

Produit fiscal attendu : 18 008 euros

• Taxes foncières pour bâti

Taux : 10.76

Produit fiscal attendu : 17 238 euros

• Taxes foncières pour non bâti

Taux : 94.30

Produit fiscal attendu : 38 852 euros

ETAT DES SECTIONS AU 1^{er} JANVIER 2015

ANGOILAS	105 572.81 €
LES AYMARDS	73 144.24 €
CHASSIGNOL	20 057.92 €
CHATONNIER	63 904.27 €
COUSSAT	39 896.88 €
CRESENSAT	- 319.97 €
FAYAT	40 819.70 €
GLUFAREIX	6 581.59 €
LA JASSAT	1 961.71 €
LAVEIX	128.57 €
LA LIGNIÈRE	6 644.11 €
LE MONTELY	40 332.41 €
LA NÉRIE	8 994.91 €
RIBIÈRAS	24 720.38 €
TEISSONNIÈRES	67 040.44 €
TRABATERGUE	65 556.04 €
VERNEUGHEOL	13 587.75 €

Budget CCAS

Résultats de fonctionnement 2014

Dépenses	2 277 €
Recettes	2 000 €
Excédent antérieur	1 115.82 €
Résultat de clôture	838.82 €

◆◆◆◆

Budget TRANSPORT SCOLAIRE

Résultats de fonctionnement 2014

Dépenses	11 265.85 €
Recettes	10 859.20 €
Excédent antérieur	8 672.24 €
Résultat de clôture	8 265.59 €

Résultats d'investissement 2014

Dépenses	
Recettes	134.51 €
Excédent antérieur	28 492.97 €
Résultat de clôture	28 627.48 €

◆◆◆◆

Budget EAU

Résultats de fonctionnement 2014

Dépenses	31 338.57 €
Recettes	37 462.33 €
Excédent antérieur	16 199.96 €
Résultat de clôture	22 323.72 €

Résultats d'investissement 2014

Dépenses	5 345.45 €
Recettes	24 535.24 €
Excédent antérieur	33 415.62 €
Résultat de clôture	52 605.41 €

◆◆◆◆

Tarifs 2014/2015

- *Vente de l'eau : 0.53 euros/m3*
- *Forfait compteur habitations et bâtiments divers : 56.40 euros*
- *Forfait compteur pour les pâtures : 28.20 euros*

Budget ASSAINISSEMENT

Résultats de fonctionnement 2014

Dépenses	14 036.48 €
Recettes	17 679.67 €
Excédent antérieur	
Résultat de clôture	3 643.19 €

Résultats d'investissement 2014

Dépenses	11 966.20 €
Recettes	22 524.53 €
Déficit antérieur	12 463.16 €
Résultat de clôture	- 1 904.83 €

◆◆◆◆

Tarifs 2014/2015

- *Vente de l'eau : 0.52 euros/m3*
- *Forfait annuel : 70.00 euros*



Quelle eau buvez vous ?

Unité de Distribution
VERNEUGHEOL

Bilan 2014

Gestionnaires

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE VERNEUGHEOL
Exploitant
MAIRIE DE VERNEUGHEOL

Ressources

Vous êtes alimentés par 4 captages

• LES GRANGES

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• MONTELY

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• PIERRE BLANCHE 1 OUEST

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• PIERRE BLANCHE 2 EST

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

Traitement

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

• TRT CAPT MONTELY + GRANGES + PIERRE BL

Désinfection ou traitement physico-chimique et désinfection

Bactériologie

Recherche de germes indicateurs d'une contamination fécale

Pourcentage de conformité des 14 valeurs mesurées : 100,0 %
Maximum : 0 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de bonne qualité.

Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et magnésium

9 valeurs mesurées : mini : 2,6 °F - maxi : 5,2 °F - moyenne : 3,5 °F

Références de qualité : mini : aucune maxi : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

aluminium total

La présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

3 valeurs mesurées : mini : 4,0 µg/l - maxi : 9,0 µg/l - moyenne : 6,7 µg/l

Références de qualité : mini : aucune maxi : 200 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'aluminium.

Nitrates

Substance provenant principalement des engrais agricoles, des rejets domestiques et industriels

22 valeurs mesurées : mini : 13,0 mg/L - maxi : 23,6 mg/L - moyenne : 17,4 mg/L

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 50 mg/L

Eau présentant une teneur en nitrates conforme à la réglementation européenne.

Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désinfecter

5 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 0,5 µg/l

Eau présentant peu ou pas de pesticides.

Arsenic

Élément parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central

3 valeurs mesurées : mini : 0 µg/l - maxi : 1 µg/l - moyenne : 1 µg/l

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2010 et 2014.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.ars.auvergne.sante.fr sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

ars
ARS Auvergne
Département de l'Auvergne

Délégation territoriale du Puy de Dôme
60 avenue de l'Union Soviétique
CLERMONT FERRAND
04 73 74 49 00

Budget Principal
Résultats de fonctionnement 2014

Dépenses	281 100.16 €
Recettes	362 115.57 €
Excédent antérieur	753 203.46 €
Résultat de clôture	834 218.87 €

Résultats d'investissement 2014

Dépenses	112 022.59 €
Recettes	159 864.25 €
Déficit antérieur	70 042.22 €
Résultat de clôture	- 22 200.56 €

Résultat de l'exercice 2014 : 812 018.31 €



INFORMATIQUE :



La mairie met en libre-service un ordinateur sous Windows 8 aux horaires d'ouverture du secrétariat

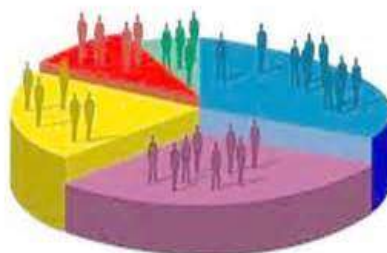
Notre site WEB dont l'adresse est : <http://verneugheol63.e-monsite.com/> vous permet de suivre les événements de notre commune et d'obtenir de nombreux renseignements, n'hésitez pas à le consulter.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement des habitants de la commune s'effectuera en janvier et février 2016.

L'agent recenseur passera une première fois pour distribuer un imprimé permettant la saisie des renseignements sur internet par l'intermédiaire d'un identifiant et d'un mot passe. Ces informations collectées par l'INSEE sont confidentielles, anonymisées et ne sont transmises à aucun organisme extérieur. Puis il repassera une deuxième fois pour récolter ou remplir les formulaires papier chez les familles non intéressées par la saisie sur Internet

Le recensement détermine la population légale de la commune sur laquelle sont basées certaines subventions et permet de prendre des décisions comme la création de maison de retraite, crèche ...



Achats divers

- Radar pédagogique à l'entrée du bourg : 4 214.59 euros.
→ Subvention Etat : 3 825 euros
- Tondeuse : 3 000 euros
- Lave-vaisselle pour la salle des fêtes : 2 607.47 euros
- Broyeur : 7 680 euros

Travaux et subventions

- Amélioration de la desserte forestière (élargissement de piste à empierrer, création de 5 places de retournement) : 72 428.68 euros.
→ Subvention Conseil Général : 3 192 euros
→ Subvention ministère de l'agriculture : 22 438.70 euros
→ Subvention fonds européen agricole : 25 540.70 euros
- Aménagement de la traverse du bourg :
→ Part communale : 48 500 euros
- Rénovation du presbytère : 31 376 euros
→ Subvention DETR : 8 719 euros
- Réparations de la toiture de l'église (travaux sur la nef centrale et sur la chapelle de gauche): 7 163.76 euros.

Versement de la subvention DETR de 14 846 euros pour la rénovation des façades de l'école et de la toiture du préau et de la subvention du Conseil Général de 38 072 euros pour la voirie communale 2013.

CONTRAT TERRITORIAL DU CHAVANON

La Ramade et ses affluents sont soumis à la réglementation Natura 2000 et sont recensés en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Les ZSC visent à préserver les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire d'après la Directive Habitats de 1992. Ce réseau est issu majoritairement des informations issues des inventaires des zones d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO) et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Comme nous vous l'avions annoncé l'an passé, la mise en application du contrat territorial du Chavanon est en cours. Il a pour ambition la mise en place d'une gestion équilibrée des milieux aquatiques, dans une perspective de développement durable, en intégrant les objectifs territorialisés du SDAGE (Syndicat Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Notre Communauté de communes avec celle d'Eygurande ont embauché un technicien rivières M. Pierre Peyrard. Avec son aide, le chantier d'insertion a commencé le nettoyage des bords de rivière appartenant aux communes. C'est ainsi que dès septembre, le ruisseau de la section de la Lignière débouchant sur la Ramade devrait être nettoyé.

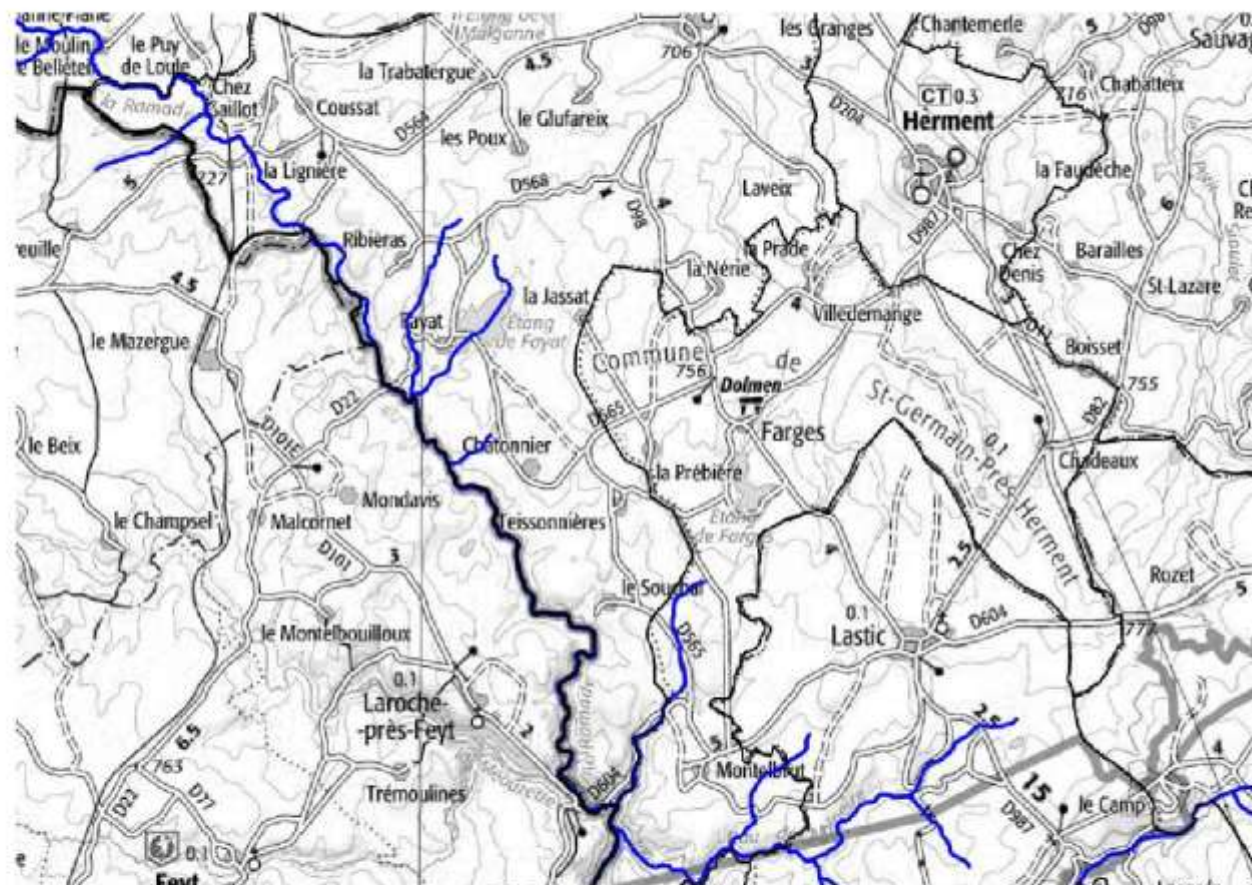
Pour pouvoir intervenir sur les parcelles privées, une déclaration d'intérêt général est en cours de rédaction. Les secteurs privés seront priorisés en fonction des enjeux environnementaux. Les propriétaires qui veulent effectuer les travaux eux mêmes peuvent contacter M. Peyrard à la Communauté de Communes (04.73.21.88.68) ou le joindre par mail à l'adresse **chavanon.ppeyrard@orange.fr**.

D'autre part avec ses partenaires financiers, la Communauté de communes subventionne en totalité la mise en place d'abreuvoirs en bordure de rivière ainsi que la clôture de berges et parfois la replantation des berges dénudées.

Pour information, les ragondins qui causent de gros dégâts, peuvent être piégés par Monsieur Guy COMBAS, piégeur agréé, vous pouvez le contacter au 06 75 14 12 41.



Zones Natura 2000 du Puy de Dôme – Rivières à loutres



Conception : DDT 63
Date d'impression : 06-08-2015

- N** Limites des communes
- N** Limites du Département
-  Natura 2000 ZSC surfaces
-  Natura 2000 ZPS
- N** Natura 2000 ZSC linéaires

Description :

Délimitation des Zones Natura2000 du département du Puy de Dôme classées en 3 catégories :

- ZPS : Sites issus de la directive "oiseaux"
- ZSC linéaires: Sites issus de la directive "habitats, faune et flore" linéaires (cours d'eau) ;
- ZSC surfaces: Sites issus de la directive "habitats, faune et flore" surfaciques.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que les données de l'inventaire CHANES 2006 sont partielles et susceptibles d'évoluer.



La Communauté de communes Sioulet-Chavanon

Créée au 1er janvier 2000, la Communauté de communes Sioulet-Chavanon rassemble 12 communes et 3800 habitants.

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), elle associe des communes au sein d'un espace de solidarité autour d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. En lieu et place des communes membres, la Communauté de communes exerce de nombreuses compétences dans des domaines variés :

- **le développement économique** (zones d'activités et immobiliers d'entreprise, aide aux créateurs d'entreprises, développement de la filière bois, politique d'appui au foncier agricole et à sa transmission...)
- **l'aménagement de l'espace et du territoire** (organisation de transports, charte forestière, plan de développement de massifs forestiers...)
- **la politique du logement et du cadre de vie** (actions en faveur de l'amélioration de l'habitat, bourse aux logements...)
- **la protection et la mise en valeur de l'environnement et le développement touristique** (soutien aux actions de restauration et d'entretien des cours d'eau, incitations à l'utilisation des énergies renouvelables-bois, éolien, solaire-, mise en place du Service public d'assainissement non collectif-SPANC, Contrat territoriaux de rivières, création de sentiers de randonnées, délégation de l'accueil touristique à l'Office de tourisme des Combrailles...)
- **des actions en faveur de la population** (plate-forme de services, service d'aide aux demandeurs d'emploi, développement d'une politique culturelle avec le réseau de bibliothèques et l'appui à l'École intercommunale de musique et de danse, gestion du Service d'aide à domicile, coordination pour la création d'un pôle santé intercommunal ...)
- **l'action sociale** : pour gérer les compétences sociales, la Communauté de communes a créé en 2010 un Centre intercommunal d'action sociale au sein duquel des représentants de la société civile (associations, parents d'élèves...) siègent à part égale avec des élus communautaires.

Le Centre intercommunal d'action sociale Sioulet-Chavanon (CIAS)

Il gère par délégation les compétences d'ordre social telles que :

- **le développement des activités et services en faveur de l'Enfance et la Jeunesse** avec le Centre de loisirs intercommunal pour les enfants de 3 à 17 ans, le financement d'activités périscolaires, l'organisation des Temps d'activités périscolaires (TAP) dans les écoles du territoire, l'étude pour le développement des structures liées à la petite enfance...
- **la création et la gestion directe d'un chantier d'insertion professionnelle** qui a pour support l'entretien des forêts et qui permet à 6 personnes éloignées de l'emploi de réintégrer le monde du travail.
- **le développement de services en faveur des personnes âgées** avec un service de portage de repas à domicile, une étude sur l'habitat adapté aux personnes âgées tout au long de la vie ...

N'hésitez pas à contacter la Communauté de communes SIOULET-CHAVANON
4 route de Tulle – 63760 BOURG-LASTIC
tel : 04.73.21.88.68 – fax : 04.73.21.79.41 – courriel : cte-com-sioulet@orange.fr

Chers habitants de Verneugheol, afin de retracer notre année riche en événements, nous vous proposons une petite charade. Vous êtes prêts ?

MON PREMIER s'évertue à organiser chaque année un aligot-party. Mais malheureusement, à défaut d'un nombre suffisant d'inscrits, mon premier a été dans l'obligation de l'annuler.

MON DEUXIEME aime, durant les longues nuits d'hiver, réchauffer son petit corps musclé grâce aux sons endiablés de sa sono. Rien de tel qu'un petit bal pour faire monter la température à Verneugheol. Il paraîtrait même que le père Noël, survolant avec son traîneau notre commune, l'aurait confondue avec Ibiza.

MON TROISIEME est l'un des plus fiers supporters de l'ASM. Et quand mon troisième a une passion, il aime en faire profiter ses convives. C'est pourquoi de nombreuses places pour assister à des matchs étaient à gagner. Et ce ne sont pas certains habitants de Verneugheol qui diront le contraire !!!! N'insistez pas, mon troisième ne citera aucun nom !!!

MON QUATRIEME s'investit pour la bonne cause. Associé à de nombreux habitants et associations de Verneugheol, Herment, le Puy-Saint-Gulmier et Sauvagnat, mon quatrième a participé à l'organisation d'une randonnée pour la Ligue Contre le Cancer.

MON CINQUIEME, quant à lui, a de l'endurance et Dieu sait qu'il ne faut pas en manquer pour organiser la fête patronale de Verneugheol. Entre un bal des années 80 le vendredi, pétanque et bal le samedi et enfin repas champêtre et spectacle d'hypnose le dimanche, autant dire que ce week-end n'a pas été de tout repos pour mon cinquième.

MON SIXIEME compte une nouvelle recrue et pas des moindres : Tom MIRABEL qui a d'ores et déjà pu montrer un grand potentiel en survivant, avec le sourire, à la fête patronale !!!! D'ailleurs, si vous êtes intéressé, n'ayez pas peur !!! Approchez !!!! Mon sixième n'est pas farouche et saura vous accueillir avec chaleur et convivialité.

MON TOUT espère que tout au long de cette année, vous aurez passé de bons moments à ses côtés et vous donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures.

PS : pour ceux qui ne l'auraient pas encore deviné du fait de séquelles résultant d'une exposition intensive aux festivités de Verneugheol, la réponse est :

LE COMITE DES FETES

Contact: Sophie au 06.47.97.40.26S

Bibliothèque de Verneugheol

Bonjour à tous, amis lecteurs... ou non.

Depuis 3 ans, Jean-Paul MICHON et Christiane THOMAS tiennent une permanence, tous les vendredis, de 14 h à 15 h, à la mairie.

Dans un souci d'améliorer le service, l'accueil du public se fera dans la salle de réunions du rez-de-chaussée, où seront exposés les livres et documents multimédia destinés aux lecteurs.

Le portage à domicile de livres peut être proposé.

Nous nous tenons à votre disposition pour commander, au sein du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sioulet-Chavanon (8 bibliothèques) ou à la Médiathèque départementale, un ouvrage que nous n'aurions pas en dépôt, que ce soit un roman, un documentaire, un DVD ou un CD....

Des milliers de références sont à votre disposition.

Le Conseil départemental offre aux abonnés l'accès à une médiathèque virtuelle qui permet de visionner 4 films par mois, d'écouter de la musique et d'accéder à des formations sur le site : toutapprendre.com.

Nous avons des livres et documents... pour tout public, alors à bientôt.

Jean-Paul, Christiane et toute l'équipe coordinatrice.



CLUB DES VERGNES

Le club des Vergnes, qui rassemble les aînés, occupe une place importante dans la vie sociale de la commune :

Le nombre d'adhérents se maintient autour de 95

La plupart des manifestations qui ont été organisées ont rencontré du succès (loto, bal, repas)

- **Rappel des manifestations passées :**

- Loto du 4 **Janvier 2015**
- Thé dansant du **12 Avril** à la salle des fêtes
- Repas de printemps du dimanche **19 Avril** à la salle des fêtes
- Sortie en Corrèze du **16 Juin**
- Bal de la Fête Patronale du **28 Juin** à la salle des fêtes

D'autres festivités ou activités sont prévues pour le 2^{ème} semestre 2015 :

- Sortie à Cahors, Saint Cirq La Popie le **15 septembre**
- Notre repas d'automne du **Samedi 10 Octobre**
- Thé dansant ou théâtre du **Dimanche 22 Novembre**





Club Les Pléiades

En 2015, comme prévu, nous avons fait l'acquisition d'une lunette apochromatique de 102 mm, cela nous permet d'en faire profiter beaucoup de personnes, groupes et scolaires lors d'observations de qualité.

A Sauvagnat Près Herment, pour la journée en faveur de la Ligue contre le Cancer, nous avons placé le soleil dans nos oculaires ainsi le public a pu apprécier l'astre du jour en lumière H α .

Le 24 Juillet nous proposons une soirée à l'observatoire ou une projection en salle.

Le 25 Juillet le club sera à la base de loisirs Iloa vers Thiers

Le 15 Aout le club sera à l'étang de Chaux à Peyrat la Nonière (Creuse)

Le 8 aout ce sera La Nuit des Etoiles à Verneugheol où sera proposé un diaporama à la salle des fêtes puis une observation du ciel.

Le club va participer aux Nuits Etoilées d'Auvergne qui auront lieu à Châtel-Guyon du 1^{er} au 4 octobre : le jeudi sera le jour des scolaires, le vendredi et samedi il y aura des conférences, des observations en diurne et nocturne, des informations précises sur le site du CARA : <http://astronomie-auvergne.fr/NEA.html>



Les Ailes Verneugheoloises

Le club a été créé par une bande de jeunes complètement fous qui voulaient voler en 1993. Oh, ça n'a pas été si facile, mais il y en avait qui étaient plus que mordus. Ils allaient suivre leur formation à Saint-Priest. Et quand il y avait trop de vent là-bas, ils revenaient bredouilles.

Bref, ils ont convaincu le maire de leur louer un terrain assez long (actuellement 380 m) pour la pratique de leur dada et ils ont carrément bâti leur hangar.



VERNEUGHEOL LF6354

Radio : 123.500

Piste : 04 - 22

GPS : N 45°46.15'

E 02°30.31'

Tél.: 06 60 27 20 74

06 85 33 32 34

06 07 96 20 70

Etang de Malganne

Actuellement, le club possède un ULM 3 axes Rans Coyote biplace équipé d'un moteur de 80 CV et d'un parachute (parfaite sécurité pour l'avion et les passagers). Nous sommes 3 pilotes qui l'utilisent aussi régulièrement que possible (surtout le week-end car les militaires n'aiment pas la concurrence avec leur Rafale). Et souvent nous avons la visite d'aéronefs de toute la France.

Nous pratiquons régulièrement des vols d'initiation et, en particulier, le survol de la chaîne des volcans est le « must » de notre activité.

Nous sommes à votre disposition pour un baptême de l'air avec survol de la région. Pour cela vous pouvez nous contacter aux numéros affichés sur la photo.



HAUTE COMBRAILLE FOOT 2015

Voilà quelques mois que la seconde saison de Haute-Combraille Foot a débuté. Après une première année nécessaire à la mise en place de l'organisation du club, et des résultats sportifs encourageants, le démarrage de cette deuxième saison a montré que les initiateurs du projet de création d'un club communautaire avaient raison. Une ou deux équipes dans chaque catégorie, des résultats dans les hauts de tableau, des formations pour les éducateurs, de nouveaux joueurs venus spontanément, des dirigeants bénévoles qui s'impliquent, des parents des jeunes joueurs qui participent, un partenariat avec le Clermont-Foot, une reconnaissance en cours avec un futur label d'école de foot, des sponsors nombreux, des retombées médiatiques favorables : tout cet ensemble donne un club en devenir pour aller loin.

Associer le territoire au football était l'unique solution pour assurer l'avenir de ce sport en Haute-Combraille, la greffe a pris, les jeunes poussent grandissent bien, les fruits sont de qualité, le pari est gagné.

Cette année, Haute-Combraille Foot aligne un effectif de 160 personnes, dont 110 joueurs de moins de 17 ans !

Ci-dessous voici la liste des équipes :

Emmenées par Léon LAFOND, 2 équipes seniors avec 40 joueurs ;

1 équipe vétérans où participe 30 joueurs.

Les 2 équipes seniors jouent les premiers rôles dans leurs divisions respectives.

Adrien RIGAUD est le responsable Jeunes, chaque équipe est encadrée par au moins un dirigeant diplômé :

1 équipe U17 16 joueurs

2 équipes U13, matchs à 8 - 31 joueurs

2 équipes U11 matchs à 8 - 17 joueurs

4 équipes U9 matchs à 5 - 32 joueurs

3 équipes U7 matchs à 3, 14 joueurs

Toutes Les équipes réalisent un très bon début de saison et l'ensemble des membres du bureau sont satisfaits des résultats et de l'implication de chacun à tous les niveaux. Le "rouge et bleu" brille sur le territoire de la communauté de communes, et bien au-delà de ses frontières.

Cédric FRAISSE est l'arbitre officiel du club, il opère au plus haut niveau du District.

Merci au public, aux joueurs, aux partenaires, aux collectivités qui nous soutiennent, à la communauté de communes de Haute-Combraille pour son aide indispensable à notre évolution au Conseil Général.

Aussi, le club participe aux temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place dans les écoles dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires : l'éducateur du club, diplômé, Adrien Rigaud intervient auprès des enfants pour des activités sportives.

Maintenant que les fondations sont assurées, que le présent est bien géré, il faut consolider l'avenir. Les personnes qui voudraient intégrer l'association pour aider à son fonctionnement, à son animation, à son financement, etc...et bien sûr les enfants pour renforcer les équipes de jeunes sont les bienvenus. Que cette année soit une grande année pour le football en Haute-Combraille. Les 160 membres de Haute-Combraille Foot vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Contact :

Haute-Combraille Foot, Ancienne mairie de Condat en Combraille 63380 -

Tel : 06.29.84.40.03 - hcfoot63@gmail.com - www.hautecombraillefoot.footeo.com